



RCS : BEZIERS

Code greffe : 3402

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BEZIERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1996 B 00472

Numéro SIREN : 409 894 292

Nom ou dénomination : A B METAL

Ce dépôt a été enregistré le 21/07/2016 sous le numéro de dépôt 3085

« AB METAL »
Société par actions simplifiée à associé unique au capital social de €100.000
Siège social : Route de Maraussan – 34500 Béziers
409 894 292 RCS Béziers

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 21 JUIN 2016

« [...] »

DEUXIÈME DECISION

(Prise d'acte de la démission de Monsieur Bertrand Chauvel de ses fonctions de Président de la Société)

L'associée unique, après avoir pris connaissance de la lettre de Monsieur Bertrand Chauvel, prend acte de la démission de ce dernier au titre de ses fonctions de Président de la Société.

Conformément aux termes de la lettre de Monsieur Bertrand Chauvel et par dérogation à l'article 14 des statuts de la Société, la démission de ce dernier prendra effet à l'issue de la nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire décidée par l'associée unique.

TROISIÈME DECISION

(Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire)

Compte tenu de la démission de Monsieur Bertrand Chauvel de ses fonctions de Président de la Société constatée ci-avant, l'associée unique, en application des stipulations des statuts de la Société, doit se prononcer sur la nomination d'un nouveau Président de la Société.

À cet effet, l'associée unique désigne en qualité de Présidente de la Société, pour la durée du mandat restant à courir de Monsieur Bertrand Chauvel, Président démissionnaire¹ :

« KEYS 34 »

S.A.S au capital social de 68.000 euros
Siège social : 15, avenue du 22 Août 1944 – 34500 Béziers
820 766 780 RCS Béziers

Elle-même représentée par sa Présidente :

« FBH »

S.A.RL à associé unique au capital social de 1.000 euros
Siège social : 131, rue de Normandie – 92400 Courbevoie
820 152 148 RCS Nanterre

Elle-même représentée par son Gérant :

Monsieur François Bertrand,
Né le 20 mai 1964 à Creil (60),
De nationalité française
Demeurant : 131, rue de Normandie – 92400 Courbevoie

¹ Soit une durée indéterminée.

La Présidente est tenue de consacrer tout le temps nécessaire aux affaires sociales.

La Présidente est investie des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société dans les limites de l'objet social.

La nomination de la société KEYS 34, représentée par la société FBH, elle-même représentée par Monsieur François Bertrand, prendra effet à l'issue des présentes délibérations.

La société KEYS 34, représentée par la société FBH, elle-même représentée par Monsieur François Bertrand, après avoir pris connaissance des statuts de la Société, déclare accepter le mandat de Présidente qui lui est confié, satisfaire aux conditions légales, n'être frappée d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de lui interdire d'exercer ce mandat.

Monsieur François Bertrand, présent, après avoir pris connaissance des statuts de la Société, déclare accepter de représenter la société FBH, dans son mandat de représentation de la société KEYS 34 dans l'exercice de son mandat de Présidente de la Société, qui lui est confié. À cet effet, en sa qualité de représentant, Monsieur François Bertrand déclare satisfaire aux conditions légales, n'être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de lui interdire d'exercer ce mandat de représentation.

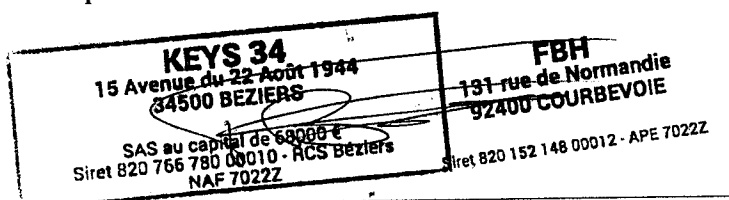
[...]

SIXIEME DECISION
(Pouvoirs)

Tous pouvoirs sont donnés au porteur de l'original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité, et autres qu'il appartiendra.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à douze heures et trente minutes.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé, par l'associée unique.



*La société KEYS 34,
Représentée par la société FBH,
Elle-même, représentée par Monsieur François Bertrand
Associée Unique et Présidente de séance.*